

RANDONNEE VTT



Vendredi 19 septembre à Aurillac et Samedi 20 septembre 2014 à Velzic (Cantal)

CHARTRE DEVELOPPEMENT DURABLE

PROTECTION DES MILIEUX

- ▶ Prendre contact en amont avec les gestionnaires des espaces naturels (Puy Mary Grand Site, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, collectivités locales, propriétaires) et définir avec eux les conditions d'organisation selon les enjeux.
- ▶ Privilégier les parcours les moins sensibles et utiliser les traces existantes, sentiers et chemins dans toutes les zones sensibles ou classées. Ne pas couper les virages ou les épingles et limiter les dérapages.
- ▶ Utiliser un balisage éphémère et discret qui n'a pas de conséquences néfastes sur l'environnement (navigation au road-book pour le 14 km et par panneautage léger pour le balisage des autres parcours).
- ▶ Sensibiliser les participants au respect des milieux naturels et humains (informations en amont et sur site).
- ▶ Effectuer un état des lieux et une éventuelle remise en état des espaces de pratique fortement modifiés par les participants, le public et l'équipe technique.
- ▶ Installer des toilettes respectueuses de l'environnement.

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

- ▶ Privilégier les produits alimentaires ou autres moins emballés, éco-responsables, issus d'une production locale de saison pour les ravitaillements et les repas.
- ▶ Anticiper, organiser et assurer le tri des déchets (soutien logistique de la CABA et du département).
- ▶ Limiter les déchets liés à la logistique, aux participants et au public (vaisselle recyclable).
- ▶ Privilégier l'eau du réseau d'AEP (jerricans) plutôt que l'eau en bouteille.
- ▶ Accueillir des stands de producteurs locaux éco-responsables (producteurs de la vallée).

COMMUNICATION RESPONSABLE ET SENSIBILISATION

- ▶ Organiser l'information des concurrents par le biais de communications «propres» (limiter les supports papiers).
- ▶ Promouvoir l'engagement individuel des participants, les informer des bons comportements à avoir notamment lorsque le parcours traverse des lieux protégés (panneautage).
- ▶ Sensibiliser le public, les participants et les bénévoles sur les richesses patrimoniales des territoires.
- ▶ Intégrer les différents acteurs (participants, bénévoles, partenaires) dans une démarche de développement durable mise en place par l'organisateur.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ▶ Évaluer les besoins en transport (gestion du stationnement).
- ▶ Favoriser des lieux d'hébergement éco-responsables et proches du site (communication sur l'offre existante par un partenariat avec l'O.T du Pays d'Aurillac et les professionnels).
- ▶ Utiliser des moyens de communication permettant d'éviter les déplacements (liaisons radio et téléphonique).

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

- ▶ Valoriser l'action des bénévoles.
- ▶ Favoriser des retombées économiques pour le territoire et sa population, privilégier le partenariat local.
- ▶ Faciliter l'accès des personnes handicapées à la manifestation.
- ▶ Intégrer des personnes en difficulté ou en situation de handicap au sein de l'équipe d'organisation.
- ▶ Permettre les échanges entre tous les acteurs de la manifestation.